

DEMANDE DE MISE A DISPOSITION D'UN PROJECT ROOM - COLLECTIF D'ARTISTES

Les critères pour être éligible

- tou.te.s les demandeur.se.s doivent être membre de l'AAPL
- tou.te.s les demandeur.se.s doivent résider au Luxembourg

Documents à fournir

- une présentation écrite du projet sur lequel le collectif compte travailler
- une liste des noms et prénoms, coordonnées et dates de naissance de tou.te.s les demandeur.se.s
- le formulaire de demande dûment rempli

Notes et recommandations

- étant membre de l'AAPL ne donne pas automatiquement le droit à la location d'un espace
- profitez de la possibilité de visiter le bâtiment avant de faire la demande
- l'attribution des ateliers se fait selon les disponibilités
- veuillez prendre connaissance du contrat de location avant d'introduire votre demande

Les dossiers de candidature complets seront analysés par le conseil d'administration qui se basera sur la pertinence du projet artistique.

Nom et Prénom de la personne de contact

Date et Lieu de naissance

Adresse

Téléphone

Courriel

Coordonnées bancaires

Code BIC

Assurance

le collectif déclare sur l'honneur de la véracité des informations et l'exactitude des documents fournis pour la constitution du dossier de ma demande de mise à disposition d'un Project Room.

le collectif autorise le traitement et la conservation des données à titre personnel à des fins administratives.

Lieu et Date

Signature